



Mobilité et Climat : incidence pour les projets d'infrastructure de mobilité

Analyser l'impact environnemental des infrastructures

Séminaire 2025 sur la mobilité
à l'attention des communes
31 octobre 2025

Pedro Lopez
Ingénieur cantonal adjoint
Chef de Section
Projets routiers cantonaux



CONTEXTE ET CADRE RÉGLEMENTAIRE

Introduction : Mobilité & Climat

Mobilité essentielle

La mobilité soutient l'économie et la qualité de vie en Suisse de façon cruciale.

Impact climatique des transports

Les transports génèrent un tiers des émissions de gaz à effet de serre en Suisse.

Objectif neutralité carbone

La Suisse vise la neutralité carbone d'ici 2050 pour limiter le changement climatique.

Planification climatique intégrée

Chaque projet d'infrastructure doit considérer son impact climatique dès la conception.



Cadre réglementaire

Cadre légal ambitieux

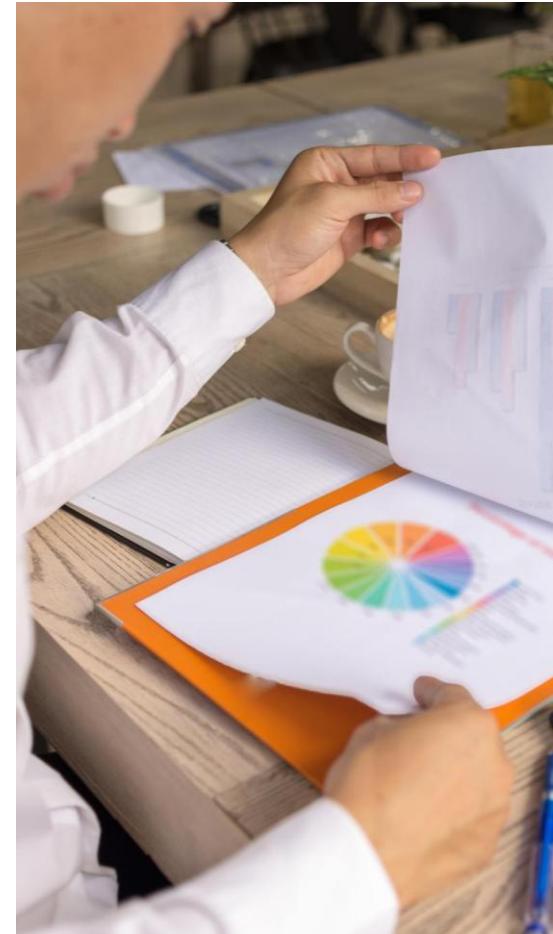
Le canton de Fribourg a mis en place la Loi Climat et son règlement d'application. Ce cadre vise à soutenir les objectifs climatiques régionaux.

Examen climatique en deux étapes

Les projets majeurs subissent un examen préliminaire et, si nécessaire, un examen approfondi pour vérifier leur compatibilité climatique.

Objectif d'intégration

L'objectif est d'adapter les projets pour qu'ils respectent les engagements climatiques, sans bloquer leur réalisation.



PRÉSENTATION DU PROJET DE CONTOURNEMENT

Projet de contournement de Prez-vers-Noréaz

Objectifs du projet

Réduire le trafic de transit pour améliorer la sécurité et la qualité de vie locale. Ce contournement vise à protéger les habitants.

Caractéristiques techniques

Route de 3,8 km avec deux giratoires et des infrastructures pour mobilité douce, favorisant piétons et cyclistes.

Dimension environnementale

Projet pilote intégrant un examen climatique pour une infrastructure routière respectueuse de l'environnement.



Méthodologie de l'examen climatique

Objectifs du projet

L'évaluation se base sur une approche complète du cycle de vie des matériaux et activités. Cette méthode rigoureuse couvre toutes les phases, de la production au chantier.

Émissions liées aux activités

L'étude analyse les émissions de CO₂ liées à la production, au transport, à la logistique, et aux activités sur chantier.

Identification des leviers d'action

Cette méthode identifie les postes les plus émetteurs pour proposer des actions concrètes de réduction des émissions.



RÉSULTATS ET LEVIEURS D'ACTION

Résultats clés de l'analyse climatique

CATÉGORIE	TCO ₂	POURCENTAGE
Fournitures	3974	54%
Activité de chantier	1816	25%
Logistique	1584	21%
Total	7374	100%

Leviers d'action pour réduire les émissions

Optimisation des enrobés

Intégrer des agrégats recyclés pour améliorer la durabilité des enrobés. Cette méthode réduit l'empreinte carbone des matériaux de construction.

Bétons bas carbone

Utiliser des bétons à faible émission carbone conformes aux normes SIA pour certains ouvrages. Cela favorise la réduction des émissions dans le secteur du bâtiment.

Réduction des carburants fossiles

Électrification des engins de chantier et utilisation de carburants synthétiques pour diminuer la consommation de carburants fossiles.



Scénarios de réduction des émissions

SCÉNARIO	TCO ₂	RÉDUCTION
0 - Sans mesures	7602	0%
1 - Mesures prévues	7374	-3%
2 - Mesures envisageables	6852	-10%
3 - Maximales	5276	-31%

ENVIRONNEMENT ET RECOMMANDATIONS

Autres incidences environnementales

Mesures pour la biodiversité

Le projet inclut des passages à faune pour protéger la grande et la petite faune locale.

Préservation des zones humides

Les zones humides sont préservées pour maintenir les écosystèmes aquatiques et terrestres.

Gestion des eaux

Des bassins filtrants sont utilisés pour protéger les cours d'eau contre la pollution.



Enseignements et recommandations

Outil stratégique

L'examen climatique est un outil stratégique essentiel, pas une contrainte administrative.

Appels d'offres durables

Les appels d'offres favorisent l'adoption de pratiques bas carbone dans les projets.

Intégration précoce des critères

Intégrer tôt les critères bas carbone maximise la réduction d'impact possible.

Positionnement exemplaire

Cette démarche offre l'opportunité de positionner le canton comme un acteur exemplaire.



CONCLUSION

Conclusion et perspectives

Nécessité d'intégration climatique

Intégrer le climat dans les projets d'infrastructure est aujourd'hui indispensable.

Réduction des émissions

Les mesures ambitieuses peuvent réduire jusqu'à 31 % des émissions.

Vers la neutralité carbone

Ce progrès conduit à des infrastructures compatibles avec la neutralité carbone.



Merci pour votre attention

Questions ?

